

ALTERNATIVE 2014

Lettre d'info de Jacques MANGON spéciale inondations et moustiques à Magudas

Madame, Monsieur,

Le quartier de Magudas a subi le 31 Mai des inondations d'une ampleur jusqu'alors inconnue sur notre commune. Or, un mois après cette catastrophe, mes collègues de l'opposition comme moi-même constatons, notamment après avoir échangé avec de nombreux sinistrés que la réponse des pouvoirs publics, en particulier municipaux, n'est pas satisfaisante sur au moins 3 points.

J'ai donc adressé le 30 Juin une lettre au Maire dont vous trouverez le texte ci-dessous et provoqué un débat lors du conseil municipal du 2 Juillet sur nos trois propositions d'actions complémentaires.

" Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, le quartier de Magudas a subi le 31 Mai des inondations d'une ampleur jusqu'alors inconnue sur notre commune.

Outre les dégâts majeurs subis par des dizaines de sinistrés, cette inondation catastrophique a généré chez les habitants de Magudas une très grande inquiétude, à la fois légitime et compréhensible, sur les risques de voir ce phénomène se reproduire, amenant même nombre d'entre eux à renoncer à leurs projets de vacances pour ne pas s'éloigner de leur domicile.

Or, un mois après cette catastrophe, la réponse des pouvoirs publics, en particulier municipaux, ne paraît pas satisfaisante sur au moins 3 points et m'amène à vous faire trois propositions d'actions complémentaires dont nous pourrions décider lors du conseil municipal du 2 Juillet:

1. Mieux associer les habitants sinistrés à la recherche des causes du phénomène.

Le premier travail à accomplir est celui de la recherche des causes de façon à pouvoir entreprendre les actions utiles pour prévenir une réédition du phénomène. En la matière, un travail important doit être mené, non pas à l'écart des habitants comme aujourd'hui mais au contraire en les associant véritablement aux recherches entreprises et en leur rendant compte régulièrement des résultats obtenus.

C'est pourquoi il me semble nécessaire de créer dès maintenant et de réunir régulièrement un comité de suivi tripartite associant la Mairie, toutes les administrations et experts concernés et les sinistrés

2. Permettre aux habitants sinistrés d'entreprendre dès maintenant leurs travaux de réfection en leur accordant des avances remboursables.

Les sinistrés, notamment ceux d'entre eux qui sont les plus modestes, subissent aujourd'hui une forme de double peine. Non seulement, ils sont les victimes d'une catastrophe mais ils doivent en plus attendre durant de très longues semaines l'aboutissement des procédures d'indemnisation de leurs assureurs pour engager les travaux de réparation nécessaires.

C'est pourquoi il me semble nécessaire de créer sans attendre un fond municipal d'aide qui permettrait d'accorder tout de suite aux sinistrés des avances remboursables d'un montant identique à ce qu'ils peuvent attendre de leurs assurances.

Cette action serait neutre pour le budget municipal mais extrêmement efficace pour les personnes concernées.

3. Prendre en charge sur le budget municipal une opération de démoustication du quartier de Magudas.

L'une des conséquences secondaires des inondations de Magudas est l'infestation massive du quartier de Magudas par les moustiques, bien supérieure à ce qu'elle est dans les autres quartiers de la ville et d'une intensité telle qu'elle remet en cause les modes de vie habituels de l'été.

C'est la raison pour laquelle il me semblerait normal que la Mairie prenne à sa charge une opération collective de démoustication du quartier de Magudas. "

Je souhaite vous rendre compte et vous laisser juge des réponses qui ont été faites à nos propositions, toutes rejetées par la majorité, lors du Conseil Municipal du 2 Juillet .

- **Proposition n° 1** (Comité de suivi tripartite associant étroitement les sinistrés) REFUS avec une réaction du premier adjoint (faisant office de Maire en l'absence de M Lamaison) qui nous explique que les analyses sont toujours en cours et que les habitants seront informés. Il ajoute même « associer les riverains ne servirait à rien à moins qu'il n'y ait un expert »

Les habitants et les amateurs de démocratie participative apprécieront !

- **Proposition n° 2** (Accorder des avances remboursables aux sinistrés) REFUS. Le premier adjoint traite entre autres notre proposition de démagogique et prétend n'avoir aucun moyen légal pour intervenir.

Faux bien sur. Les sinistrés apprécieront !

- **Proposition n° 3** (opération de démoustication). REFUS d'une opération d'envergure.

L'adjointe à l'environnement nous affirme qu'il n'y a pas de rapport avec l'inondation, que ce serait inefficace et coûteux et que des solutions individuelles, des bombes aérosols avec un produit naturel, sont fournies gratuitement.

Nos propositions ont été faites avec la seule volonté de contribuer à apporter des réponses rapides et concrètes aux problèmes posés par l'inondation. Elles ont reçu un accueil agressif et sectaire que nous déplorons car dans de tels cas les solutions ne sont ni de droite, ni de gauche, ni du centre mais simplement bonnes ou mauvaises !

C'est pourquoi nous vous proposons de signer dès aujourd'hui la pétition qui circule afin de manifester notre détermination concernant ce dossier. Nous mettrons en ligne cette pétition sur notre site www.alternative2014.com . Vous pouvez également nous adresser vos commentaires.

> Pour nous contacter : - www.alternative2014.com - contact@alternative2014.com

- Jacques Mangon - Mairie de Saint Médard - Place de l'Hôtel de Ville - 33160 Saint Médard en Jalles